



L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

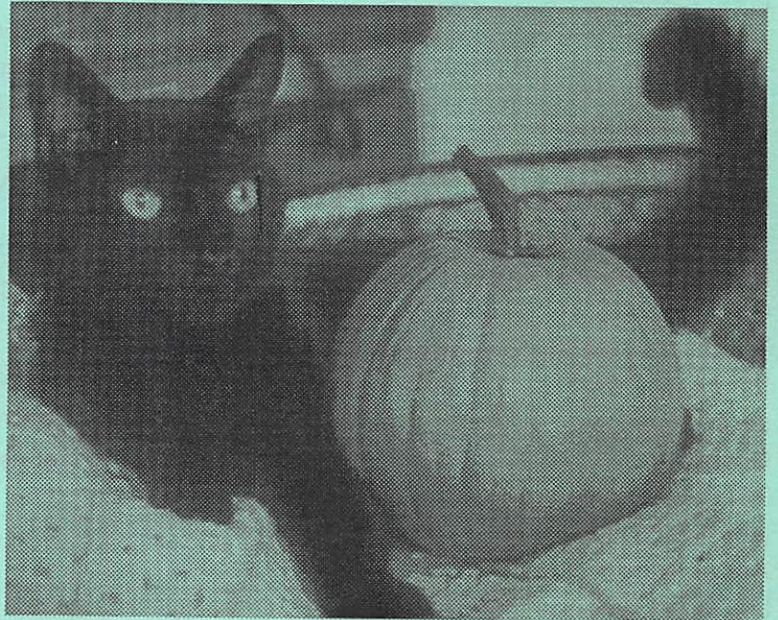
Journal Communautaire de Saint-François

Vol. 6 n° 10

SOMMAIRE

<i>Babillard</i> *****	3
<i>Vieillir en beauté</i> *****	4
<i>S.E.R.I</i> *****	5
<i>Chronique parotale</i> *****	6
<i>Fleurir le Québec</i> *****	7
<i>Les Premiers répondants</i> *****	8
<i>Fleurir le Québec : Saint-François</i> ****	9
<i>Bibliothèque du Rocher</i> *****	10
<i>Sommet de la Jeunesse</i> *****	11
<i>Morigeau-Lépine rafle deux prix</i> ****	13
<i>Commission scolaire</i> *****	14
<i>Congrès de l'AFCE</i> *****	15-16
<i>Cercle des Fermières</i> *****	17
<i>Baseball mineur : bilan</i> *****	18
<i>Jeux de l'Écho</i> *****	20
<i>Chronique du maire</i> *****	23
<i>L'Écho municipal</i> *****	24-34

BIENTÔT L'HALLOWEEN !



Octobre

1999



C.P. 321
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0
 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Conrad Lamonde	259-7295
Gary Gendron	259-7498

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Gary Gendron

Photo première page

Click Art, retouchée dans Photoshop

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Louise Bonneau

Correction

Peggy Gendron, Lory Gendron, Nicole Couture,
 Isabelle Collin

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie St-Raphaël

Journal *réalisé*
bénévolement
 communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

N^{os} de téléphone importants

Ambulance 911
 CLSC Antoine-Rivard 248-1518
 Feu 911
 Municipalité 259-7228
 Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
 Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECO Association des
 médias écrits
 communautaires
 du Québec

Distribution
 Assermentée
AVDA
 Réseau de
 Placement Média
R.P.M.
 COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Club de l'âge d'or

Dîner au club de L'âge d'or le mercredi 6 octobre à midi au local habituel. S'il vous plaît réservez par téléphone 259-2668 ou 259-7672

Coût : 6,00\$

Bienvenue à tous

Colloque automne 1999

L'Unité Régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches est à finaliser son plan triennal et une politique d'aide financière qui seront présentés lors d'un colloque régional qui se tiendra à l'automne (octobre, novembre prochain).

Nous invitons donc par la présente nos différents partenaires à préparer leur projet pour l'hiver 2000 ou l'an 2000 afin de pouvoir présenter leur projet suite au dépôt de notre politique.

À noter que vous devez être un organisme sans but lucratif et avoir un projet modeste; l'aide pouvant correspondre à plus ou moins 1000,00\$.

Ce colloque sera l'événement à privilégier pour nous faire connaître vos différents besoins et ensemble d'essayer de trouver des pistes pour améliorer la pratique du loisir et du sport en Chaudière-Appalaches!

Source : Serge Hénault, directeur général

Travaux publics

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut se constituer une banque de noms, ceci afin d'avoir du personnel en réserve pouvant opérer de la machinerie lourde et faire du déneigement.

Si cela vous concerne et vous intéresse, vous n'avez qu'à vous présenter au Service des travaux publics pour donner votre nom et remplir un formulaire.

Adresse Service des travaux publics
35, chemin St-François Est
St-François (Québec) G0R 3A0
Tél. : 259-7401

Réjean L'Italien,
Responsable des travaux publics

Joujouthèque de Lévis

Marché aux puces d'articles pour enfants de la Joujouthèque de Lévis

La Joujouthèque de Lévis organise son marché aux puces d'automne d'articles pour enfants. Il aura lieu dimanche le 3 octobre prochain, à l'école Champagnat (secteur Lévis), de 8h30 à 14h.



Pour information : 838-4944



co-op®



S.C.A.
DE LA RIVIÈRE-DU-SUD

MOULÉES — QUINCAILLERIE — MATÉRIAUX

<p>34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0 TÉL.: 418-259-7715 FAX: 418-259-7717</p>	<p>23, PRINCIPALE EST BERTHIER-SUR-MER (QUÉBEC) G0R1E0 TÉL.: 418-259-7718 FAX: 418-259-7719</p>	<p>25, OLIVIER MOREL LA DURANTAYE (QUÉBEC) G0R 1W0 TÉL.: 418-884-2802 FAX: 418-884-2803</p>
--	---	---



P.P.R. ENR.

Pour tous les travaux de réparation et de rénovation

Plâtrage

Peinture int. et ext.

Résidentiels

Yvon Rémillard

1, rue Boivin
Saint-François

Tél: (418) 259-2415



JOACHIM LAFERRIÈRE ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

GARAGE PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre

Tél.: (418) 248-4646

Vieillir en beauté

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour.
Savoir donner sans retour, car où l'on soit, à l'aube
du jour,

Il y a quelqu'un à dire bonjour.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir.

Être content de soi en se couchant le soir.

Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce

À ceux qui se sentent perdus dans la brousse

Et qui ne croient pas que la vie peut-être douce

Et qu'il y aura toujours quelqu'un à la rescousse.

Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement,

Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.

Être fier d'avoir des cheveux blancs.

Car pour être heureux on a encore le temps.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son coeur.

Sans remords, sans regrets, sans regarder l'heure.

Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur,

Car à chaque âge se rattache un bonheur.

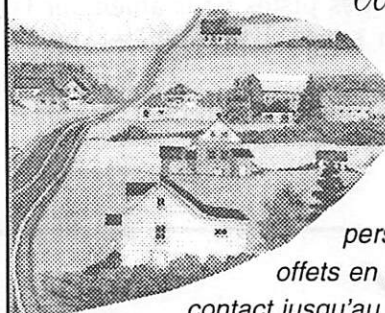
Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps,

Le garder sain en dedans, beau en dehors.

Ne jamais abdiquer devant un effort.

L'âge n'a rien à voir avec la mort.

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Au bout du fil, une oreille attentive à l'écoute des gens de Montmagny et de l'Islet.

Depuis le 1er juillet 1999, les bénévoles du Service d'écoute, de référence et d'information (S.E.R.I.) offrent une oreille attentive à toute personne des MRC de Montmagny et de l'Islet qui traverse une période difficile.

Qu'est-ce que le SERI?

Le Service d'écoute, référence et information (S.E.R.I.) est un service du Service d'entraide, regroupement et solidarité-Centre d'action bénévole. Sa mission première est la prévention de la détresse psychologique. Ses activités sont reconnues par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches et elles font partie intégrante de la gamme de services de crise offerts au niveau régional.

Une oreille attentive...

En composant désormais le 248-4445 ou le 598-3393, toute personne qui ressent le besoin de se con-

fier trouvera au bout du fil des bénévoles prêts à l'écouter, à l'aider à mieux comprendre sa situation et à l'orienter vers une ressource plus spécialisée si le besoin s'en fait sentir. Après une sélection rigoureuse, les bénévoles du SERI reçoivent une solide formation en relation d'aide et viennent à tour de rôle, selon leur disponibilité, offrir de leur temps. Leur écoute est anonyme, gratuite, confidentielle, empreinte de respect et de non-jugement.

En lien direct avec Info-Santé CLSC

Afin de répondre au besoin des gens qui vivent des situations de crise, suicidaires ou autres, le Service d'écoute, de référence et d'information est partenaire de la Centrale Info-Santé CLSC. Cette alliance a l'avantage pour les bénévoles du SERI de pouvoir accéder en tout temps à des professionnels lors de situations de crise à urgence élevée. Les partenaires partagent, en outre, à cet effet, une grille d'évaluation commune. Ce partenariat permet aussi à Info-Santé CLSC de désengorger ses lignes des appels à strict caractère d'écoute.

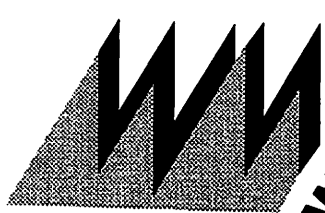
Une initiative du comité Tripartite en santé mentale

L'implantation du SERI sur le territoire est issue de l'initiative du comité tripartite en santé mentale de Montmagny l'Islet, comité de concertation sur l'organisation des services dans les deux MRC. Suite à une consultation sur le territoire afin d'évaluer les besoins et d'explorer les possibilités, le SERI, qui desservait déjà les MRC de Bellechasse, Desjardins, Chutes-de-la-Chaudière, Lotbinière et Nouvelle-Beauce, fut interpellé pour desservir les MRC de Montmagny et de l'Islet.

Comment nous rejoindre ?

Vous pouvez rejoindre les bénévoles du SERI du lundi au vendredi de 18h00 à minuit et les samedi et dimanche entre midi et minuit. Pour avoir accès à une oreille attentive, composez le 248-4445 ou la 598-3393.

Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER Inc.

Entrepreneur général
Rénovation • Construction
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer, Qc
G0R 1E0

Tél.: 418-259-2628

Savez-vous ?



Savez-vous qu'une Église catholique est établie sur notre territoire depuis 1729, soit 270 ans?

Savez-vous que cette Église a généré des centaines d'enfants de Dieu par le baptême, la confirmation et le mariage?

Savez-vous que cette église est ouverte durant le jour, pour accueillir ses enfants? que les portes une fois franchies, on entre dans un monde différent? Ici, habite une présence indicible. Savez-vous qu'il n'y a pas d'achalandage aux portillons?

Savez-vous qu'en fin de semaine, trois offices sont offerts, samedi soir (19h30) dimanche. 8h15 (Prairies) et 10h00 ?

Savez-vous que des églises ont enlevé la messe du dimanche, d'autres le samedi, et sont réduites à un office fautes de prêtres et de fidèles?

Savez-vous qu'en semaine, ont lieu quatre messes, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, alors que des paroisses en sont réduites à deux?

Savez-vous qu'il y a un groupe de prières qui se réunit une fois par semaine, le jeudi soir ? qu'il est ouvert à tout venant et que peu franchissent les portillons ?

Savez-vous que l'Angélus sonne le midi et le soir comme une invitation aux recueils et nous rappelle l'Annonce faite à Marie, il y a 2000 ans ?

Savez-vous que peu d'enfants reviennent à l'église après leur première communion et confirmation?

Savez-vous que la transmission de foi d'une génération à l'autre peut être compromise par une non-culture régulière ?

Pensez-vous que notre Église va se rendre à l'an 3029, soit 300 ans d'existence et de service?

Trouvez-vous que notre société est un véritable Tohu-bohu, qu'on se dispute âprement la clientèle chez les vendeurs de récréation et de divertissement?

Trouvez-vous du temps pour la rencontre amoureuse avec dieu ou si vous le renvoyez sans cesse dans le bas de la liste?

Trouvez-vous que ces interrogations sont pertinentes ou impertinentes? gênantes ou bienfaitantes?

Ce sont là des interrogations recueillies ici et là et venues de paroissiens; je les fais miennes et je vous les retourne. Quant aux réponses, elles vous appartiennent ...

Robert,
curé

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

AUTOPRO.

CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

Les fêtes régionales du concours Fleurir le Québec

Hommage Floral aux municipalités

C'est au Domaine Joly-De Lotbinière que monsieur Jean-Guy Paré, député de Lotbinière et adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a dévoilé les noms des municipalités gagnantes régionales ainsi que des finalistes à l'échelle nationale pour les régions Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord-du-Québec, Chaudières-Appalaches, incluant la Communauté urbaine de Québec, ainsi que les régions de Charlevoix et Portneuf.

Au cours de cette fête, six municipalités ont reçu le titre de gagnantes régionales et de finalistes nationales. Dans la catégorie des municipalités de moins de 1 000 habitants, il s'agit de Fossambault-sur-le-Lac (Québec) et Saint-Edmond (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord-du-Québec). Dans la catégorie de 1 000 à moins de 5 000 habitants, il s'agit de Saint-Bernard (Chaudières-Appalaches), Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec) et Albanel (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord-du-Québec). Dans la

catégorie de 5 000 à moins de 10 000 habitants, il s'agit de Lac-Beauport (Québec).

Onze municipalités ont reçu le titre de finalistes nationales. Dans les catégories de 10 000 à moins de 20 000 habitants, il s'agit de Charny, Saint-Nicolas et Thetford Mines (Chaudières-Appalaches), de Saint-Augustin-de-Desmaures et Sillery (Québec) et de Dolbeau-Mistassini (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord-du-Québec).

Dans la catégorie des municipalités de 20 000 à moins de 40 000 habitants, il s'agit de Val-Bélair (Québec), Alma et La Baie (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord-du-

Québec). Dans la catégorie des municipalités de 40 000 à moins de 100 000 habitants, il s'agit de Chicoutimi (Saguenay-

Lac-Saint-Jean-Nord-du-Québec) et dans la catégorie des villes de plus de 100 000 habitants, il s'agit de Québec.

Rappelons que ces 17 municipalités sont finalistes pour un lys d'or, d'argent ou de bronze selon leur catégorie. Les noms des lauréates seront dévoilés lors d'un gala en février 2000.

Source : Lyne Gagné
Attachée de presse

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Tél. : (418) 643-2525

Information : Odette Plante

Responsable des communications

Direction de l'analyse et de la coordination

Tél. : (418) 528-0491

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

Les Premiers répondants, qui sont-ils?

Ce sont des pompiers volontaires qui ont suivi un cours de 45 heures donné au Cégep Beauce-Appalaches et qui peuvent répondre à tout appel venant de la population de St-François.

Ces personnes ont à coeur de sauver des vies, soit pour un arrêt cardiaque, des accidentés, un arrêt respiratoire causé par de la fumée lors d'un feu.

Lors d'un appel au 911, le répartiteur central communique avec les ambulanciers et les pompiers pour qu'ils se rendent sur les lieux avec leur équipement et prodiguent les premiers soins.

La municipalité de Saint-François, la Régie Régionale de la Santé et Services Sociaux de Chaudière-Appalaches, le CLSC, CHSLD, la MRC de Montmagny et le coordonnateur des services préhospitaliers de Chaudière-Appalaches sont très fiers de cette belle initiative et encouragent d'autres municipalités à faire de même afin d'offrir un meilleur service à tous les citoyens se soumettre à ce programme qui est salubre à tous.

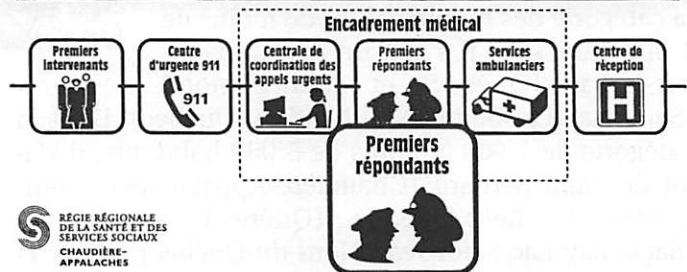
Bravo!

Lorraine Lamonde



Photo : courtoisie du journal Le Peuple Côte-Sud

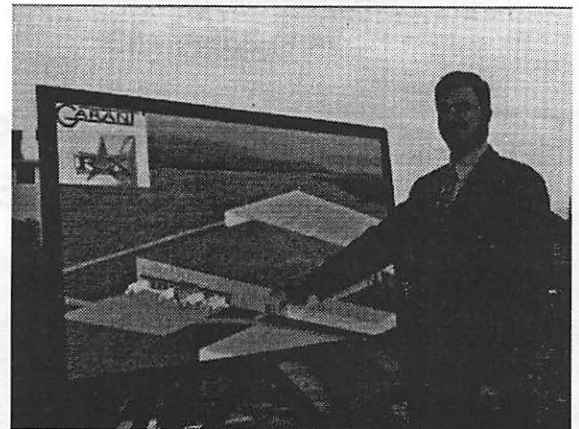
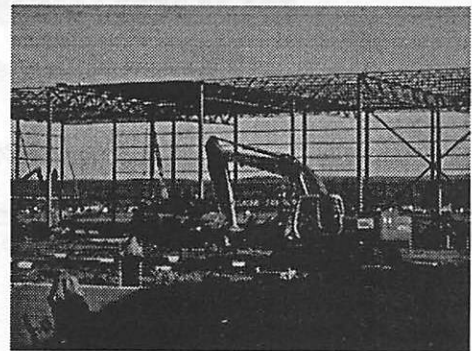
La chaîne d'interventions préhospitalières



La construction de notre nouveau centre de distribution est débutée...

Le centre de distribution, qui aura une superficie de 85 000 pieds carrés, devrait être terminé pour février 2000. De construction ultramoderne, il comportera pas moins de 12 quais de chargement en plus d'être doté du plus récent système de gestion d'entreposage.

« Lorsque ce nouveau centre sera prêt, Garant disposera des installations les plus modernes au niveau de l'industrie et pourra offrir un service plus rapide et amélioré à ses nombreux distributeurs, détaillants et clients situés d'un océan à l'autre. On s'attend à ce que le centre ait un impact important sur la croissance et le succès de Garant, ainsi que pour les employé(e)s et la communauté de St-François». a commenté M. Jean Gaudreault, président.



Concours local de *Fleurir le Québec* à Saint-François

C'est le dimanche 19 septembre dernier que se tenait au centre des loisirs de Saint-François la soirée de clôture du concours local de *Fleurir le Québec*. Lors de cette soirée animée par monsieur Daniel Morin, plus de quatre vingt personnes ont pu voir sur diapositives les dix aménagements primés. Monsieur René Paquet, président de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a effectué le jugement. Il a profité de cette occasion pour nous faire part de ses commentaires et répondre à quelques questions. Monsieur Daniel Morin nous a fait part des résultats du concours régional et provincial. Il en a profité pour mettre en relief les points forts, et les points faibles à améliorer.



Dans chacune des catégories, les gagnants se méritent des prix en argent: 75\$ pour le 1^{er} prix, 50\$ pour le 2^e prix et 25\$ pour le 3^e prix. Félicitations aux gagnants et merci encore aux commanditaires!

Lors de cette soirée, nos généreux commanditaires nous ont permis une fois de plus de remettre au delà de 700\$ en prix de présence, soit en cadeau ou en argent. Le comité tient à les remercier. Leur soutien contribue grandement au succès de cette soirée annuelle. Un léger goûter venait clore cette agréable soirée.

Félicitations à tous nos gagnants et merci à tous pour les efforts fournis à améliorer la qualité des espaces verts de Saint-François. Voici la liste des gagnants dans chacune des catégories.

Catégorie résidence amateur

- 1^{er} prix, monsieur Jacques Morin, [Marie]
- 2^e prix, ex aequo monsieur Richard Cadrin, [Martine]
- 2^e prix, ex aequo monsieur Norbert Morin, [Diane]
- 3^e prix, monsieur André Laflamme, [Agathe]

Catégorie résidence professionnel

- 1^{er} prix, monsieur Jean-Paul Boulet, [Carmen]
- 2^e prix, monsieur Réjean Dumas, [Johane]
- 3^e prix, madame Élisabeth Lapointe

Catégorie ferme

- 1^{er} prix, messieurs Michel et Claude Boissonneault [Lynda et Francine]
- 2^e prix, monsieur Simon Marceau, [Suzanne]
- 3^e prix, monsieur Martin Allaire

Pierre Cauffopé,
Comité d'embellissement de Saint-François

Merci à nos commanditaires

- Les Assurances Fontaine, Lemay et associés inc.
- S.C.A. de la Rivière-du-Sud
- Couvre-planchers Ernest Lachance
- Philius Blais & Fils. Jacques Blais
- Pharmacien Pierre Martin
- Simon Morin dr.
- Les encans Boulet inc.
- Ferme horticole Lajoie inc.
- Garant inc.
- Weed Man
- Boucherie Richard Morin inc.
- Emballage L&M inc.
- Meubles Morigeau Itée
- La caisse populaire Saint-François-de-Montmagny
- Les produits métalliques Roy inc.
- Les Serres du Canton enr.
- Pépinière Saint-Michel, Pierre Chabot

Des nouvelles de votre bibliothèque

Un rappel de nos heures d'ouverture

Lundi: 18h30 à 20h30

Mercredi: 14h00 à 16h00

Dimanche: 10h30 à 12h00

Réseau INTERNET:

Ce service vous est offert pour un dollar de l'heure aux heures d'ouverture n'hésitez pas, venez faire un essai.

Activités culturelles 1999-2000

La programmation vous sera dévoilée dans le numéro de novembre.

Demandes spéciales

La Bibliothèque du Rocher vous offre également ce service, cette demande peut être faite par un jeune ou un adulte. S'adresser à cette fin au comptoir de prêt.

À noter: «l'heure du conte» ne sera pas de retour pour cette année.

La Bibliothèque du Rocher est toujours en quête de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe actuelle. Bienvenue à tous et toutes.

Diane Gendron



Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le PEG, P.V.S.P.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



TERRASSEMENTS Joncas & Frères inc.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

• Choix varié de
matériel naturel,
tamisé, concassé

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

Rés.: Martin
248-2585

241,
route

Normandie,
Montmagny

Tél.: bur.: 418-248-2585

ESTIMATION GRATUITE

15 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



Pag.: 241-7485

Rés.: Rémi

248-6889

Rés.: Daniel

248-7818

Fax: 418-248-8387

Les Encans Boulet INC.



Alfred Boulet

Terre à vendre

Plusieurs avec d'excellents bâtiments
et terre à bois.

Notre équipe met un accent spécial
sur la préparation du troupeau et
de la machinerie.

Contactez-nous pour une évaluation.



Acheteur de troupeau
avec ou sans fond de terre

Saint-François, Montmagny
Tél.: 418-259-7086 Fax: 418-259-2610

Chaudière-Appalaches s'implique

Monsieur Lucien Bouchard, premier ministre du Québec, et monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse effectuaient le lancement officiel des travaux préparatoires au Sommet du Québec et de la Jeunesse le 9 septembre dernier. Le Conseil régional de concertation et de développement Chaudière-Appalaches (CRCD) informe la région qu'il jouera un rôle de premier plan à l'égard de cet important événement de concertation puisque ce dernier a reçu le mandat d'organiser une consultation régionale, sous forme d'atelier, au cours du mois d'octobre.

L'objectif du Sommet consiste à offrir une tribune aux jeunes, aux intervenants concernés et à la population en général afin de trouver des pistes de solution visant à déboucher sur des mesures concrètes, à partir des préoccupations véhiculées durant les consultations qui seront réalisées dans chacune des régions du Québec.

Dans la région Chaudière-Appalaches, deux démarches de consultation seront entreprises, soit à l'échelle des territoires desservis par les carrefours jeunesse-emploi (CJ-E) et à l'échelle régionale. Ces consultations seront organisées par les CJ-E au début du mois d'octobre et rejoindront les jeunes, la population en général ainsi que les intervenants locaux comme les centres locaux de développement (CLD), les CLSC, les maisons de jeunes, etc. Par la suite, ceux-ci nommeront quatre délégués dont deux jeunes par consultation locale, lesquels auront pour mandat de livrer, aux représentants régionaux, les éléments consensuels qui se dégageront de cet exercice. Les dates exactes des consultations locales seront communiquées dès qu'elles auront été fixées.

Sous la gouverne du CRCD Chaudière-Appalaches, l'atelier régional se tiendra à Saint-Henri de Lévis le 30 octobre prochain, auquel seront aussi conviés les organismes régionaux en lien avec la jeunesse. La synthèse des consultations locales y sera présentée par les délégués locaux, dans le but de développer une position claire et concertée pour la région Chaudière-Appalaches.

Rappelons que le Sommet du Québec et de la Jeunesse aura lieu les 22, 23 et 24 février 2000 et que les thématiques qui seront au coeur des discussions sont l'emploi, la formation et le savoir, la société équitable et l'ouverture sur le monde.

Source: Marie-Josée Corriveau
Agente de communication

SERVICE DE BULLDOZER

AIMÉ PROULX



660, rang Milieu
Saint-Pierre
Montmagny (Québec)
Tél.: 418-248-3310

Entretien Ménager

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

D. PAQUET inc.



RESTAURANT L'ARRÊT Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes





PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Nous concevons et fabriquons
«votre» maison ou chalet pré-usiné



Produit Laprise inclus:

- Charpente
- Portes et fenêtres
- Isolation
- Finition intérieure et extérieure
- Armoires

Offrez-vous la garantie de

- maison sur mesure
- budget respecté
- support technique complet du début à la fin
- service après-vente personnalisé
- confinement et fiabilité



La Châteleine 3 chambres
Produit Laprise installé 73 790\$

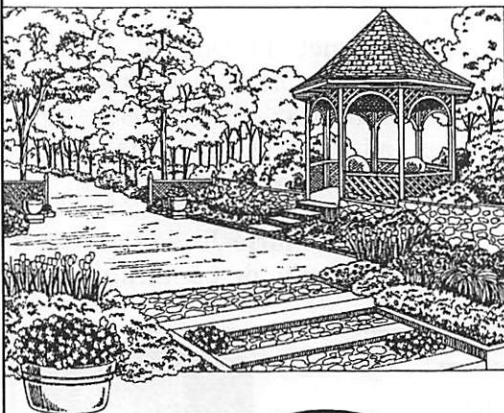
* Brique en sus

Pour rendez-vous demandez Luc Gaudreau

240, des Ateliers, Montmagny
autoroute 20, sortie 376
248-0401/1-800-463-1107

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi: 9h à 21h
vendredi et samedi: 9h à 16h

VOUS Y RÊVEZ DÉJÀ
DEPUIS QUELQUES ÉTÉS

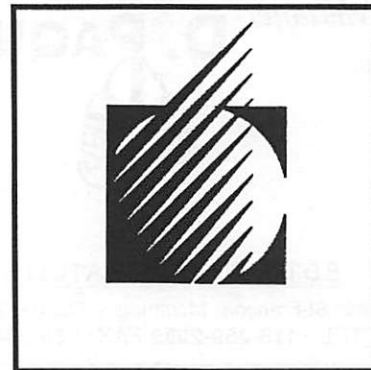


La Ferme horticole Lajoie vous aide à passer du rêve à la réalité en débutant dès cet automne votre plan d'aménagement. Appelez Jean-François.

ferme horticole lajoie inc

Tél.: 884-3124

327, rue Principale
Saint-Valier (Québec) G0R 4J0



LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing

Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

Tél.: 418 259 2616

Morigeau-Lépine rafle deux prix prestigieux

L'entreprise Morigeau-Lépine a remporté deux prix importants le mois dernier, soulignant ainsi l'excellence des nouveaux modèles 8800 et 1900 et de l'image de l'entreprise.

L'entreprise née Saint-François, et spécialisée dans le meuble de bois haut de gamme pour enfants, adolescents et adultes, a raflé deux prix. Le prix «Produit de l'année, édition 1999» a été décerné par The National Independent Nursery Furniture Retailers Association (NINFRA), une importante association dans l'ameublement pour enfants.

Le prix international décerné par la NINFRA a répondu aux critères d'excellence de qualité élevée du produit, de la sécurité, et du souci d'innovation et d'exclusivité. Un scrutin réalisé auprès de tous des détaillants de tous les états américains a révélé la grande satisfaction quant au rapport qualité-prix, à la fiabilité des dates de livraison, à l'efficacité du produit, et son adaptation au marché. Par le fait même, la qualité des relations que l'entreprise entretient avec ses clients a également été soulignée.

Pour l'entreprise, comme souligné par le communiqué de presse, ce prix «constitue l'aboutissement de 50 ans de travail acharné, et qu'il fait toute la fierté

de l'entreprise».

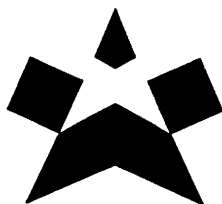
«L'originalité de nos modèles a permis de rencontrer les exigences spécifiques des marchés canadiens, américains et mexicain. Ce prix est un premier et grand pas qui nous permettra de poursuivre notre pénétration sur ces marchés», a expliqué Mme Ginette Jean, directrice des ventes, par biais de communiqué de presse. C'est en mai 2000, lors de l'assemblée annuelle du NINFRA à Reno au Nevada, que M. Michael Slobodkin, président du NINFRA honorera l'entreprise.

Mention d'honneur

Morigeau-Lépine a aussi reçu une mention d'honneur dans la catégorie "Image de marque", lors de la première du concours Design Innovation - Le meuble du Québec ", devant 29 concurrents. Le sérieux et la chaleur dégagés par le slogan "Laissez nous meubler l'avenir" et des thèmes comme "Il y a longtemps que nous meublons l'avenir" et "D'une génération à l'autre", une brochure à la présentation soignée tirée à 50 000 exemplaires, ont contribué à récolter la palme "Image de marque".

Vente et adm.: **418-259-7721**
Fax: **418-259-7725**

Québec: **1-800-463-7022**
Ontario et Maritimes: **1-800-463-7050**



MORIGEAU · LÉPINE

**25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0**

Commission scolaire

Du nouveau au Centre d'éducation des adultes de Montmagny

Saviez-vous que le Centre d'éducation des adultes de Montmagny offre, à partir de septembre 1999, une formation préparatoire aux études secondaires et au marché du travail donnant droit à des unités de formation émises par le MÉQ.

D'après les statistiques, cette formation s'adresse à plus de 30% des personnes qui reçoivent L'Écho de St-François, soit:

Les adultes qui ont besoin de revoir certaines connaissances en français et en mathématique avant de s'inscrire au secondaire; les travailleuses et les travailleurs qui doivent se recycler pour faire face à la nouvelle technologie;

les personnes à la recherche d'emploi qui désirent acquérir les habiletés requises en français et en mathématique pour effectuer différents travaux dans les entreprises de la région;

les retraités et les personnes à la maison qui veulent découvrir le plaisir d'apprendre et de mieux comprendre les changements qui surviennent dans notre société de l'an 2000.

Le programme est divisé en quatre étapes. Les personnes intéressées seront rencontrées individuellement, avant le début de la formation, afin de leur of-

frir un contenu de cours adapté à leurs besoins. À la fin de chaque étape, l'adulte sera soumis à une évaluation donnant droit aux unités de formation du MÉQ.

Cette nouvelle formule se veut surtout un service souple et diversifié afin de permettre aux adultes moins scolarisés de développer leurs compétences en langue, en technologie et en mathématique pour mieux assumer leurs rôles de travailleurs, de parents et de citoyens suffisamment informés pour prendre des décisions éclairées.

En fait, s'inscrire à ce programme offert par le Centre d'éducation des adultes de Montmagny, c'est augmenter sa scolarité et ses chances d'emploi, c'est s'adapter aux changements rapides de notre société, c'est améliorer sa qualité de vie, c'est découvrir une nouvelle liberté...

Les cours peuvent être donnés de jour ou de soir. Pour obtenir de l'information, appelez Jacqueline Labbé au 248-0181.

Source : Jacqueline Labbé

Responsable de la formation préparatoire aux études secondaires

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc. (J.P. Bolduc inc.)

542, boul. Saint-François Ouest, Saint-François G0R 3A0

☎ (418) 259-7781

ASSURANCE DE DOMMAGES



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



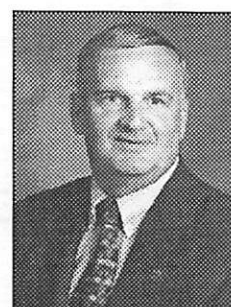
Judith Rémillard
C. d'A. Ass.



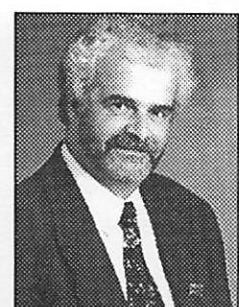
Denise Prévost
secrétaire

*Nous sommes
heureux
d'accueillir
Judith au sein
de notre équipe*

ASSURANCE DE PERSONNES



Francis Fontaine, avc
Armagh



Réal Fontaine, avc
Représentant en
épargnes collectives
Cap-Saint-Ignace

FL
SERVICES FINANCIERS : Un choix de confiance

54e Congrès de l'AFCE

Un carrefour unique de l'information

Les 14 et 15 octobre prochain, l'Association forestière Des Cantons de l'Est (AFCE) tiendra son 54e congrès annuel et Salon forestier 1999 à l'Hôtel Le Georgesville de St-Georges de Beauce. Il s'agit du huitième congrès en Beauce pour l'AFCE, un organisme à but non lucratif dont le territoire couvre tout le sud-est du Québec. Notre mandat vise à sensibiliser la population sur l'apport bénéfique de l'arbre et de la ressource forestière dans notre environnement tant sur le plan économique, social qu'économique.

Un comité organisateur dynamique!

Le comité organisateur est composé de deux anciens présidents de l'Association soit Gérard Bélanger, maire de Sainte-Aurélie, et Pier Dutil, du Réseau Acier Plus, St-Georges. Le comité est également composé de :

Bruno Moreau, Papiers Domtar, St-Théophile;
Alain Poirier, Boa-Franc inc., St-Georges;
Simon Potvin, Comact, St-Georges;

Pier-Émile Rodrigue, Garage Redmond inc.,
St-Georges;
Simon Rodrigue, Syndicat des producteurs de bois
de la Beauce, St-Georges;
Daniel Archambault et Elsa Vaillancourt, AFCE,
Sherbrooke.

Des thèmes des plus variés

Le congrès annuel de l'AFCE s'adresse à l'industriel et au producteur forestier qui désirent s'informer sur les plus récents développements du secteur forestier. Il permet d'aborder, sous forme d'ateliers et de conférences, différents thèmes de l'actualité forestière. À l'occasion de cette 54e édition, les sujets ci-dessous seront présentés:

Produits à valeur ajoutée

Vers le virage technologique

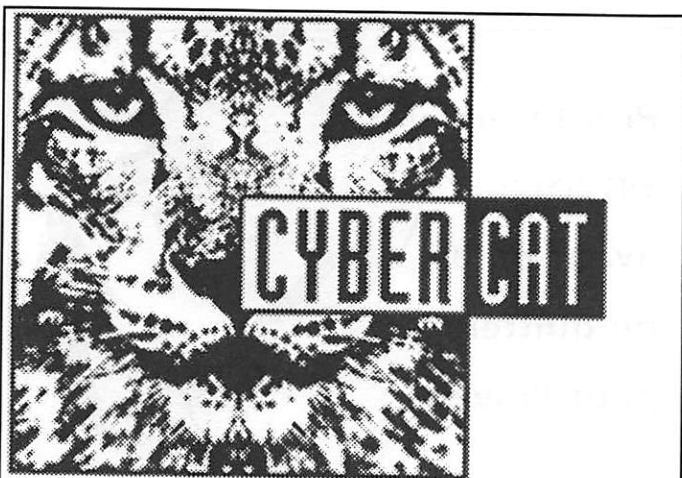
L'industrie forestière au Québec se trouve au carrefour de la valeur ajoutée. Le tournant s'impose dans un contexte où l'on doit répondre à de nouveaux défis en terme d'augmentation de la valeur des exportations sans augmentation des volumes.

Conférencier: Robert Beauregard, ing. f. Ph.D., directeur, développement de produits à valeur ajoutée, Forintek.

Évolution de la mise en marché des produits d'érable

Portrait et potentiel de développement des marchés des produits d'érable, un secteur en pleine expansion. En collaboration avec le Regroupement pour la commercialisation des produits de l'érable du Québec.

Suite à la page 16



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphael, Bellechasse GOR 4C0

418-243-3408

Congrès de l'AFCE

Suite de la page 15

Tirer sa ligne de lot ou faire arpenter : des conseils pratiques

Les lignes des lots boisés ne sont pas toujours évidentes. Plusieurs critères sont à considérer pour tirer une ligne de lot. Parfois, l'intervention d'un arpenteur s'avère nécessaire.

Conférencier: Gérard Jacques, arpenteur géomètre.

Témoignage d'un producteur forestier

Un propriétaire de boisés privés de la région de la Beauce dressera un portrait de son expérience dans le domaine forestier notamment en ce qui concerne la pratique de l'aménagement polyvalent.

Les bénéfices de l'aménagement intégré pour une mise en valeur accrue des ressources : un exemple en forêt urbaine

Le syndicat des producteurs de bois de la Beauce aménage depuis trois ans le Parc des sept chutes. Une forêt urbaine de 60 hectares à St-Georges où la flore et la faune font bon ménage.

En collaboration avec le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce

Dîner-causerie

Monsieur Thomas Fecteau, ancien pilote de brousse émérite et producteur forestier, agira à titre de conférencier d'honneur à l'occasion de notre dîner-causerie.

Visite de la forêt du Parc des sept chutes, St-Georges

Un bel exemple d'aménagement intégré en collaboration avec le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce et la Ville de St-Georges.

Un Salon forestier qui vaut le déplacement

L'AFCE tiendra à la même occasion son Salon forestier 1999, qui regroupe des entreprises actives dans tous les secteurs d'activités des domaines forestier et arboricole : la récolte, la transformation, la sylviculture, la formation et plus. Que vous soyez propriétaire d'un boisé, producteur forestier, à l'emploi d'une entreprise où tout simplement intéressé et concerné par l'arbre et la forêt, ne manquez pas cette occasion unique d'échanger avec les gens du milieu et de vous familiariser avec les plus récentes innovations concernant l'arbre et la forêt. À noter que le Salon forestier est ouvert à tous gratuitement.

Autres activités au programme



Assemblée générale annuelle des membres

Remise du prix Bertrand-Roy à une école pour qui l'arbre est une ressource capitale.

Réception, banquet et soirée casino

Venez profiter de la popularité de ce carrefour privilégié de l'information sur l'arbre et la forêt.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'AFCE au (819)562-3388.

**Profitez-en
encore
avant qu'ils
ne quittent
pour l'hiver!**



UN MENU ENSOLEILLE
TOUT L'ÉTÉ

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest

Saint-François

259-2447



Recette Fermières

Tarte au zuchini

4 tasse de zucchini pelé tranché (enlever les graines)

Ajouter de l'eau à moitié du zucchini et un peu de sel. Cuire jusqu'à ce qu'il soit tendre. Égoutter et réserver l'eau de cuisson.

Mélanger le zucchini cuit avec:

3/4 de tasse d'eau de cuisson

3/4 de tasse de cassonade

1/2 tasse de sucre

1c. à thé de cannelle

1 c. à thé de crème de tarte

Verser dans une croûte non cuite recouvrir d'une autre croûte. Cuire à 400 °F jusqu'à ce que le dessus soit doré

Quelques mots des Fermières

La réunion du mois d'octobre se tiendra le mercredi 13 octobre au local habituel à 19h45. Le programme du mois sera le suivant:

- Présentation des comités
- Discussion sur le bazar-bouffe
- Travaux du mois: boîte cadeau (explications si nécessaires)
- Dégustation: compote, de citrouille et de pommes

Chaque Fermière doit apporter sa revue *L'Actuel* du mois de septembre-octobre, ainsi que les billets de la loterie provinciale. Nous vous attendons en grand nombre

Pensée

Admirer la beauté, c'est un plaisir des sens, la créer, c'est un plaisir de l'esprit et du coeur.

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

○ ... comme original, octobre...

C ... chevreuil, chasse...

T ... trapage, traquer...

○ ... comme original... un autre, plus petit !

B ... comme bruit, bois, buck...

R ... récompense, retenir son souffle...

E ... enfin, encore enregistrement...

La chasse, ça se prépare de plusieurs façons, mais ça prend un permis... au dépanneur Ultra, c'est 7 jours/semaine que vous pouvez vous en procurer un.

Nos heures d'ouverture

Lundi au mercredi: 6h30 à 22h

Jeudi-vendredi: 6h30 à 23h

Samedi: 7h30 à 23h

Dimanche: 8h à 22h



Midget A

Belle saison de base-ball pour l'équipe de St-Raphaël

Composée de jeunes de St-Raphaël, de La Durantaye, de St-François et de Montmagny, l'équipe a terminé la saison régulière au 2^e rang du classement général, avec 18 victoires et 6 défaites.

Ils ont remporté les séries de fin de saison qui se sont déroulées à Charlesbourg du 13 au 20 août. Ils ont également gagné les championnats régionaux à Lévis le 29 août ; ce qui les a amené au championnat provincial qui se tenait à Ste-Foy du 1^{er} au 6 septembre.

Après avoir perdu le match contre la Mauricie, les jeunes ont offert toute une performance en gagnant les 5 autres partis (dont une en supplémentaire), avant de s'incliner lors du dernier match de la finale contre l'Abitibi.

Une fin de saison excitante

Comme toute chose à une fin, notre saison de baseball mineur est terminée. On a eu un très bel été, les joueurs se sont amusés et ceux qui les ont supportés ont sûrement trouvé plaisir à les regarder jouer, surtout lors des séries de fin de saison qui ont été des plus excitantes.

Eh oui, nous avons eu l'honneur d'avoir, pour une 2^e année consécutive, l'équipe Atome de Luc Lemieux et Benoît Létourneau qui a remporté le championnat des séries de fin de saison.

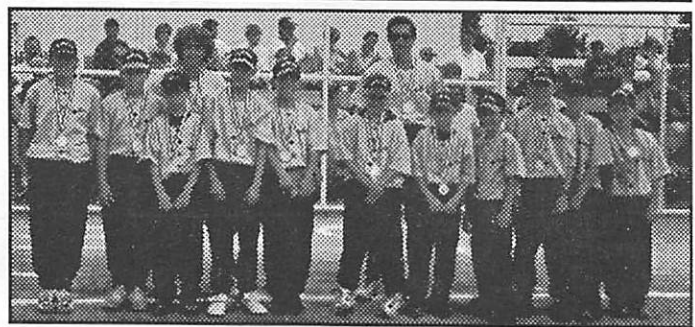
Pour ce qui est de l'équipe Moustique, ils ont perdu en finale lors des séries de fin de saison.

Voici le classement de la fin de saison pour chaque équipe: *Atome 1* (Luc Lemieux et Benoît Létourneau), 3^e position sur 7; *Atome 2* (Herman Pelletier et Marie-Claude Guimont), 5^e position sur 7; *Moustique* (Marjolaine Gagné et Gervais Simard), 4^e position sur 7; *Pee-Wee* (Yvon Rémillard et Marcel Gourgues), 4^e position sur 6. Félicitations à tous!

Nous voulons remercier sincèrement tous ceux qui se sont dévoués, de près ou de loin, au bon fonctionnement du base-ball. Ces derniers sont : les arbitres, les marqueurs, les entraîneurs, les bénévoles lors de nos tournois, les parents pour le transport des joueurs et ceux qui se sont occupés de la préparation du terrain.



L'équipe Midget A. De gauche à droite, 1^{ère} rangée, Karell Blais, Guillaume Roy, Dave Rémillard (bat boy), Marc-André Collin, Francis Nicole, Benoît Morin, 2^e rangée, Mathieu Bonneau, Emmanuel Lacroix, Jocelyn Collin, entraîneur-adjoint, Michaël Bissonnette, Éric Rémillard, Christian Rémillard, Guillaume Fortier, François Létourneau (entraîneur en chef). Absents : Cédric St-Pierre, Steven Roy, Normand Lacroix, entraîneur-adjoint.



Jade Blais Jean-François Blais, Pascal Blais, Maxime Létoumeau, Étienne Morin, Jocelyn Paré, Dave Rémillard, Mathieu Rémillard, Jean-François Roy, Maxime Roy, David Simard, Philippe Simard, Marjolaine Gagné, entraîneur, Gervais Simard, entraîneur.

Un gros merci à tous!

Le tournoi familial qui s'est déroulé la fin de semaine du 3, 4 et 5 septembre, a été remporté par la famille Laflamme contre la famille Laliberté. Félicitations à tous et nous remercions tous ceux qui se sont inscrits et qui sont venus encourager les équipes.

Durant ce tournoi, il y aurait des personnes qui ont perdu ou qui ont oublié leurs gants de base-ball sur le terrain. S.V.P. veuillez vérifier et contacter Normand Lacroix au 259-2478 pour rapporter les gants ou venir chercher votre gant. Également, il y aurait une personne qui aurait perdu son PAGET, si vous le retrouvez, veuillez nous aviser. Merci à l'avance.

Les membres du comité de base-ball mineur vous souhaitent une bonne fin d'année et nous serons de retour l'an prochain.

Yvon Rémillard, président

Une augmentation des visiteurs en pourvoirie

Les pourvoyeurs qui communiquent ces jours-ci avec la Fédération sont unanimes, la saison 1999 sera excellente. Le nombre de Québécoises et de Québécois qui fréquenteront les pourvoiries cette année a augmenté substantiellement par rapport à l'an dernier dans presque toutes les régions du Québec.

Les groupes de pêcheurs sont composés d'amis, de collègues ou de partenaires d'affaires. Ils sont de qua-

tre à six personnes en moyenne. Le nombre de groupes composés uniquement de femmes augmentent à chaque année.

Bien sûr, la pêche demeure l'activité vedette des voyages en pourvoirie. À ce chapitre, les pourvoyeurs à qui nous avons parlé nous informent que les gens recherchent des séjours plus courts - trois et quatre jours - avec plus de services. L'omble de fontaine et le doré sont évidemment les poissons les plus recherchés quoique des pourvoyeurs nous signalent un intérêt grandissant chez les pêcheurs pour le grand brochet, la ouananiche, la truite grise et l'omble arctique.

La villégiature en pourvoirie connaît aussi une forte croissance cette année. Sans pouvoir évaluer précisément l'augmentation, nous constatons que les vacanciers seront encore nombreux à de-

meurer chez nous en 1999 puisque les

pourvoyeurs enregistrent une augmentation

des réservations pour la période du 15 juillet au 15 août. Les séjours de cinq jours en chalet sont les forfaits les plus populaires achetés par les familles qui recherchent principalement les pourvoiries qui offrent plusieurs activités sur le même site. Sou-

vent, ces vacances en chalet au bord du lac permettent aux jeunes de s'initier à la pêche et à l'observation de la nature.

Et ce n'est pas fini comme l'an dernier, plusieurs vacanciers sont actuellement à la recherche de leur destination pour 1999. La Fédération reçoit encore de nombreuses demandes d'information sur sa ligne sans frais (1-800-567-9009) et par courrier électronique (fpq@istar.ca).

La campagne Mon pourvoyeur une nature accessible donne donc de bons résultats. Organisée conjointement par la Fédération des pourvoyeurs et la compagnie Bombardier, cette campagne de promotion a permis la distribution de près de 75 000 dépliants d'informations dans sept salons spécialisés au cours du printemps dernier. Elle mettait l'accent sur la nature accueillante des propriétaires des pourvoiries qui, comme on le sait, sont majoritairement des familles des régions.

SALON KARO

4, rue Boivin
Saint-François
Montmagny
G0R 3A0



Carole Guillemette, prop.

259-7117

Weed Man®

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: 418-259-7700
1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763

Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236

Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>





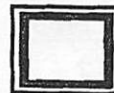
AVIS DE RECHERCHE

Cherche dans cette grille les nombres qu'on retrouve 2 fois et encercle-les. Additionne les nombres qui restent et tu obtiendras la réponse du jeu.

25	21	45	67	19	33	75	73	41	61
61	36	53	12	71	29	47	13	66	22
33	29	43	94	62	88	38	48	44	65
35	38	28	14	25	99	41	95	92	70
73	51	11	16	65	62	53	22	71	95
92	66	13	48	21	28	14	88	44	43
36	94	51	47	45	75	67	19	35	99

Indice: Nous sommes à la recherche d'un nombre impair entre 100 et 115.

Réponse:



MOT-MYSTÈRE

QUELQUES NOMS CÉLÈBRES

- | | |
|-----------|-------------|
| Archimède | Hergé |
| Armstrong | Hugo |
| Bach | Molière |
| Beethoven | Monroe |
| Bell | Mozart |
| Chopin | Newton |
| Cléopâtre | Pasteur |
| Colomb | Picasso |
| Copernic | Piaf |
| Curie | Presley |
| Disney | Shakespeare |
| Einstein | Vigneault |
| Galilée | |

s	h	a	k	e	s	p	e	a	r	e	e	c
m	d	a	r	m	s	t	r	o	n	g	b	l
o	i	g	a	l	i	l	e	e	r	p	e	e
l	s	c	o	l	o	m	b	e	c	r	e	o
i	n	o	b	e	l	l	h	n	u	e	t	p
e	e	p	m	o	n	r	o	e	r	s	h	a
r	y	e	m	o	z	a	r	t	i	l	o	t
e	a	r	c	h	i	m	e	d	e	e	v	r
e	i	n	s	t	e	i	n	h	b	y	e	e
e	l	i	p	a	s	t	e	u	r	a	n	l
p	i	c	a	s	s	o	i	g	g	a	c	n
n	e	w	t	o	n	c	h	o	p	i	n	h
v	i	g	n	e	a	u	l	t	p	i	a	f


○ ○ ○ Poète canadien. _ _ _ _ _

Solutions à la page 35



AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4 Séance régulière du Conseil	5	6	7	8	9
10	11 <i>Action de Grâce</i>	12	13 Réunion des Fermières <i>Tombée de L'Écho</i>	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

31

Halloween

 **SPACE** publicitaires

Disponible maintenant
en construction

Annonces
Réservez-le
Réjean Cloutier: 259-2567

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par (secrétaire-trésorier et/ou greffier) de la (ville ou municipalité)

Les sommaires reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 1998, 1999 et 2000 de la (municipalité ou ville) a été déposé à mon bureau le 10 septembre 1999;

Que pour l'exercice financier 1999 des rôles d'évaluation foncière et locative 1998, 1999 et 2000 de la municipalité de St-François de la Riv. du Sud, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 97-01, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 97-01 sont disponibles au MRC de Montmagny à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'à l'hôtel de ville de la municipalité;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise de la formule mentionnée dûment remplie ou par son envoi par courrier recommandé à la "Ville, Municipalité locale, M.R.C.", à l'attention du Secrétaire de la "Ville, Municipalité locale, M.R.C.";

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.



Secrétaire-trésorier ou Greffier de la municipalité

MRL de Montmagny
159, rue St-Louis
Montmagny (Québec)
G5V 1N5

1999/09/10

Date

La lettre ouverte de madame Rita Lachance Laliberté confirme que nous oublions souvent l'ensemble des faits avant d'émettre une opinion. Je la remercie de me l'avoir rappelé et pour votre information, je vais vous remémorer la chronologie des faits qui ont influencé votre compte de taxes foncières municipales depuis les sept dernières années.

Pour les besoins du texte «G.S.» désignera les gouvernements fédéral et provincial et «G.L.» désignera la municipalité.

Depuis 1970, nos G.S., sociaux démocrates, ont géré une richesse fictive qui a résulté une dette de 800 milliards, soit une dette de trente mille dollars par canadien. Depuis 1992, nos G.S. ont décidé de redresser la situation et de pelleter des dépenses et des responsabilités additionnelles à votre G.L.

Cette situation a été dénoncée à plusieurs reprises par les maires des G.L. dans tous les médias et de plus, à deux reprises nous avons demandé à la population de venir contester avec nous devant le parlement et cinq personnes de Saint-François sont venues.

Depuis la réforme Ryan en 1992, votre G.L. vous a toujours détaillé toutes les charges additionnelles qui nous étaient pelletées par les G.S. afin que vous soyez tous conscients de la réalité et que vous sachiez les vraies raisons de cette hausse inusitée de votre comptes de taxes.

J'ai vérifié personnellement votre compte de taxes, à savoir si vous aviez toutes les informations pertinentes. J'ai constaté effectivement que les services municipaux de base que vous aviez en 1991 vous coûtaient 693,58\$. Les services équivalents pour 1999 sont de 714,16\$. La valeur de votre propriété ayant augmenté de 14% durant cette période, pour les mêmes services que 1991 la facture équivalente de 1999 serait de 790,68\$. Donc, vous pouvez constater que malgré les responsabilités additionnelles, vos taxes de base ont subi une baisse de 76,52\$.

En chiffre net, pendant que la valeur foncière chez vous augmentait de 14% le compte de taxes pour les mêmes services augmentait de 4% pour les neuf dernières années, soit une moyenne de .045% par année. Naturellement, l'assainissement des eaux usées est une nouvelle responsabilité au coût de 177\$ moins 40\$ soit 137\$ de plus. Je crois qu'elle est très compétitive si on fait la vérification sur l'équivalent.

De plus, les G.S. ne se sont pas cachés aux élections pour promettre un déficit zéro et ils ont reçu l'appui de la population. Effectivement les G.L. auraient préféré que cette récupération soit faite par les impôts au lieu du compte de taxes, mais ils ont constaté que lorsqu'une responsabilité gérée par les G.L. au coût de dix mille dollars, le G.L. le fait pour moins de huit mille dollars.

J'espère que ces quelques informations vont vous aider à comprendre à quel palier gouvernemental vous devez vous adresser pour contester les augmentations des huit dernières années [...].

Jacques Dumas, maire

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 7 septembre 1999, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 août 1999 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 août 1999 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Les Loisirs Saint-François, contribution municipale

10000,00

Soc. Canadienne des Postes, envoi de circulaires

86,36

Hydro-Québec, électricité

Bi énergie M. Paroisse

48,19

Log. 536 concierge

97,17

Maison Paroisse

310,59

Éclairage public juillet

528,33

984,28

Québectel, service bureau

322,88

service garage

89,56

412,44

Comité Embellissement

remb. frais repas juge concours, déplacement, diapositives

135,71

Sani Mobile, collecte huile usée

143,78

Soc. Canadienne des Postes, envoi expresspost		26,97
Hydro-Québec, électricité		
Usine chloration	62,64	
Ass. eaux	1 187,88	1 250,52
Remboursement activités loisirs	161,00	
Ministère Revenu Québec, remise d'août	4 523,18	
Revenu Canada, remise d'août		3 129,84
CARRA, remise d'août		265,74
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges août		865,04
Richard Leblanc, enlèvement vidanges août		2 189,81
La Fabrique Saint-François, loyer septembre 1999 bibliothèque		166,67
Comptoir d'Entraide, 2 poches de linge (Garage)		10,00
Bureautique Côte Sud		
papier photocopieur, papeterie, contrat photocopieur		284,73
MRC de Montmagny		
mutations avril à juillet	57,00	
entente inspecteur intermunicipal	7 800	7 857,00
Laboratoire Environnement LCQ		
analyse eaux usées et échantillons d'eau		237,30
Ferme Horticole Lajoie		
préparation et plantation fleurs annuelles		1 459,33
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore		1 862,37
Weed Man, contrôle de la végétation	240,00	
Formation Urgence, 14 masques RCR avec boîtier		297,91
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom	32,87	
Novicom 2000 inc., matériel radio communication	328,01	
MRC de Montmagny, 3e versement quote-part		17 128,00
Agence Bo Mont inc, dégraisseur biodégradable		115,14
Filtrum, pièces chloration		447,61
Duralignes inc., lignage de rue		8 588,05
Scaphandre Autonome, plein d'air	69,00	
Les Créations Trim Line, lettrier unité d'urgence		534,86
Bossé et Frère inc., pièce entretien général et camion Mack		355,37
René Samson, fusibles usine chloration	308,90	
Groupe PMT Assurances		
renouvellement assurances générales		27 364,00
Gilbert Corriveau, remb.		
réparation toile garage (bris machinerie déneigement)	116,98	
Réparation Électrique Montmagny, pièce		
Ass. eaux	103,12	
Entretien t.p.	68,00	171,12
Praxair, location bouteille		43,32
Ultra Dépanneur St-François, essence		
Tracteur-tondeuse (petits moteurs)	93,87	
Camion inter	85,00	
Service incendie	114,73	
Balai de rue	55,00	348,60

Produits VT0, pièce service incendie	35,49	
Atelier Pneus Montmagny, réparation tracteur Ford 3600	79,24	
Les Automobiles Chabot, pièces		
Souffleur	39,00	
Ford Van (ambulance)	129,17	168,17
Unibéton, 8,64tm gravier à 3,00		
9,23 tm criblure de pierre à .7,50	109,45	
Philiat Blais & Fils, 4 verges terre + semer terrain	94,32	
Station Service 364, essence camion Inter	69,00	
Groupe Dynaco, fabrication clés		37,39
UMRCQ, contribution spéciale 1999 pacte fiscal	138,03	
Spécialité Ressort, ressorts pour souffleur	972,48	
Centre du Pneu Ouellet, pneu camion incendie		1 298,63
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack		2 949,93
Épicerie Morigeau, essence		
Camion incendie	24,60	
Balai de rue	81,40	
Fournitures	31,35	137,35
Emco, pièces borne-fontaine, pièces aqueduc		968,02
Centre Multiservices		
pièce faucheuse + 1 équipement moteur 5.5 Honda		629,13
L'Écho Saint-François, contribution publicitaire juin		280,00
John Meunier, colorimètre de poche pour chlore		682,55
Jocelyne Noël, entretien bureau août	40,00	
Picard Aciers inc., matériel travaux publics	243,52	
Québectel Mobilité, cellulaire pompier et municipalité		67,14
Hydro-Québec, électricité Pav. Bédard	35,35	
Ass. Vie Desjardins-Laurentienne		
assurance collective septembre 1999	1 040,10	
Hydro-Québec, électricité		
Bi-énergie	48,19	
Poste incendie	75,93	
Ass. Eaux Morigeau	264,29	
Ass. Eaux étangs	1 350,49	1 738,90
Soc. Québécoise Ass. Eaux, études		162,50
TY Moteurs, réparation tondeuse		575,53
Réjean L'Italien, remb. Frais déplacement 791km en août		189,84
Blocs Béton Montmagny, allonge et tête de puisard		118,48
Gilbert Casault		
3h formation techniques RCR Premiers répondants		85,00
Unisource, rouleau essuie-main Caserne incendie		113,70
Les Automobiles Chabot, pièce pompe hydraulique		8,47
Carquest, pièces camion incendie et machinerie générale T.P.		632,01
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes		69,00
Pièces d'Auto GGM		
matériel camion service incendie et équipement		1 315,58
Sani Jet		
nettoyer et pomper résidus dans conduits		18 300,05\$

pomper station, pompage 824,59\$	19 124,64	
Drainamar inc., inspection conduits sanitaires avec caméra		10 269,43
Les Commerçans de la Chaudière, envoi Dicom		77,89
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Ass. Eaux	127,38	
Caserne incendie	26,77	
Travaux publics	1 663,00	1 817,15
Micro Plus Côte Sud, achat équipement informatique		5 243,98
Thibault Pontiac Buick Cadillac, réparation camion GMC	252,19	
Camions Inter. Elite, pièces camion Inter	292,50	
Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 247km	59,28	
Gaston Garant, remb. Frais déplacement 733km	175,92	
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	27,48	
Hydro-Québec, électricité		
Éclairage public août	563,53	
Garage municipal	214,00	
Enseigne	46,09	823,62
René Samson inc.		
1 élément + 1 lumière station pompage étangs		372,06
Saldo, matériel pour chloration		117,79
Lalimec, machiner poulie T.P.		264,56
Construction BML, béton bitumineux + colle		1 425,68
BPR, honoraires professionnels projet assainissement des eaux		9 976,69
La Cie Wilfid Allen, travaux assainissement des eaux		13 803,00
Total :		171 752,97\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

COURS SUR LES PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2000

L'Association des directeurs municipaux du Québec propose de suivre le cours sur la préparation des prévisions budgétaires 2000, dans le cadre d'une tournée de formation qui se déroulera du 15 septembre à la fin du mois d'octobre. D'une durée d'un jour seulement ce cours est très important et permettra aux secrétaires-trésoriers d'apprendre à bien maîtriser la façon d'établir les budgets municipaux en accord avec les nouvelles normes comptables.

Les frais d'inscription sont de 110\$ (plus taxes) et l'endroit le plus près où se dispense le cours est Lévis le 7 octobre prochain.

CONSIDÉRANT QUE la comptabilité municipale va subir de profonds changements au début de l'année 2000;

CONSIDÉRANT QU'une tournée de formation se déroulera de septembre à octobre pour aider les secrétaires-trésoriers à saisir tous ces changements;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à suivre cette formation d'un jour afin de prendre connaissance de ces changements et ainsi faciliter la préparation du budget municipal en accord avec les nouvelles normes comptables

NOTE DE COUVERTURE

Le Groupe PMT Assurances inc. Présente sa note de couverture pour la période d'assurance du 6 août 1999 au 6 août 2000.

La prime annuelle s'élève à 27 289\$ taxes incluses

Un tableau des assurances est remis à chacun des élus. Sur ce dernier, il apparaît la description, le montant de la franchise, le montant de couverture total et la prime.

CONSIDÉRANT QUE les assurances générales de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud viennent à échéance le 6 août 1999;

CONSIDÉRANT QUE l'article 936,2 du Code municipal dit qu'un contrat d'assurance adjudgé par soumission pour une période inférieure à trois ans peut à son échéance être reconduit sans demande de soumission pour une ou plusieurs périodes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud renouvelle son contrat d'assurance générale avec le Groupe PMT Assurances inc. pour un montant de vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-neuf dollars (27 289,00\$) taxes incluses.

QUE ce renouvellement de contrat couvre la période du 6 août 1999 au 6 août 2000.

AMÉNAGEMENT DU PARC MORIGEAU

Madame Chantal Prud'Homme remet ses plans d'exécution complets à 100%, pour approbation finale par le Conseil. Une copie dudit plan est remise aux élus.

C'est une réalisation prévue en 3 phases.

1ère phase: remblai, nivellement, alimentation électrique en souterrain et bases des luminaires, différents matériaux de surface et sentiers;

2e phase: Plantations, engazonnement, mobilier et luminaires

3e phase: Kiosque central

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud approuve les plans d'exécution complets de madame Chantal Prud'Homme concernant l'aménagement du parc à Morigeau.

QU'un original reproductible des plans d'exécution soit envoyé à la municipalité après réception de cette résolution.

TERRAIN DE BALLE

Le comité du baseball aimerait que le champ extérieur gauche du terrain de balle soit amélioré. Il est raboteux et les risques de blessures sont élevés.

Le comité de baseball est prêt à contribuer financièrement pour la moitié du coût des travaux. La municipalité fournirait la terre et l'équipement pour l'étendre tandis que le comité fournirait la tourbe.

CONSIDÉRANT QUE le champ extérieur gauche du terrain de balle est effectivement dangereux pour les blessures parce qu'inégal;

CONSIDÉRANT QUE le comité de baseball est formé de personnes bénévoles qui investissent beaucoup de leur temps pour la bonne marche de la ligue;

CONSIDÉRANT QU'ils sont prêts à contribuer financièrement pour l'amélioration physique du terrain;

CONSIDÉRANT QUE la fédération baseball Québec exige un terrain sécuritaire pour la pratique du sport;

CONSIDÉRANT QUE le même terrain sert l'été pour le Terrain de Jeux et qu'il se doit aussi d'être sécuritaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte la proposition du comité de baseball soit de se répartir le coût des travaux de cette manière:

- 1- La municipalité fournit la terre et l'étend avec son équipement.
- 2- Le comité de baseball fournit la tourbe et la pose.

RÈGLEMENTS DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DES INCENDIES

Le service des incendies de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est doté des règlements de régie interne qui s'adressent à tous les pompiers volontaires. Une copie de ces règlements est remise aux élus pour fin d'approbation.

Le Conseil municipal est d'accord avec le principe d'entériner ces règlements internes mais auparavant il veut qu'il y ait une mise à jour au propre de faite sur lesdits règlements. Certains articles ne correspondent plus à la situation actuelle. Donc, il faut y apporter des correctifs. Après quoi, une résolution d'appui suivra.

MODIFICATION À LA DEMANDE D'EXCLUSION

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a acheminé à la Commission de protection du territoire agricole, au mois de juillet dernier, une demande d'exclusion en vue d'une desserte à la Montée Morigeau. Hors, la municipalité veut modifier sa demande d'exclusion auprès de la CPTA car elle veut qu'elle soit élargie.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en connaît plus sur les projets d'expansion de Produits Métalliques Roy inc.;

CONSIDÉRANT QU'une superficie additionnelle à la demande initiale permettrait de conserver un espace tampon à l'arrière des résidences voisines de l'entreprise;

CONSIDÉRANT QU'un tel espace tampon permettrait de diminuer énormément les irritants (bruit, circulation) qu'occasionne l'entreprise envers les propriétés voisines;

CONSIDÉRANT QUE la superficie additionnelle permettrait à Produits Métalliques Roy inc. d'avoir suffisamment d'espace pour le stationnement des automobiles des employés et des remorques de l'entreprise de telle sorte que les véhicules ne viendraient plus obstruer les entrées privées des propriétaires voisins faute de place;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut absolument atténuer les impacts négatifs de l'entreprise sur le voisinage;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande de modification n'engendre pas de changement à l'argumentation présentée à la demande initiale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande une modification à sa demande d'exclusion initiale (résolution No 112-1999).

QUE la demande initiale était de 6470 mètres carrés et maintenant la municipalité veut la faire augmenter à 11545 mètres carrés. Donc, cela signifie une superficie additionnelle de 5075 mètres carrés soit une dimension de 35 mètres par 145 mètres de plus (voir les plans annexés à la présente).

QUE ladite demande de modification même si elle est plus grande n'aura aucun impact significatif sur la zone agricole car il y a une forte partie impropre à l'agriculture.

QUE l'acceptation de la modification à la demande d'exclusion est essentielle au développement futur de Produits Métalliques Roy inc.

RÉSOLUTION POUR INVITATION

Le projet de creusage de fossés sur un secteur du chemin Les Prairies Ouest va se réaliser cet automne. Hors, des soumissions sur invitation seront demandées à des arpenteurs-géomètres et à des notaires pour réaliser ledit contrat.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut absolument améliorer l'état de son secteur du chemin Les Prairies Ouest;

CONSIDÉRANT QUE la belle saison tire à sa fin et que les démarches doivent être entreprises dès maintenant;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate le secrétaire-trésorier pour demander des soumissions sur invitation à des arpen-

teurs-géomètres et à des notaires pour réaliser le contrat du secteur chemin des Prairies Ouest.

CONSIDÉRANT QU'il y a deux propriétaires concernés qui n'ont pas répondu à la demande de rétrocession d'une parcelle de terrain à la municipalité pour une somme nominale d'un dollar;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de rétrocession de parcelle de terrain à la municipalité a strictement pour but d'améliorer l'état physique de ce secteur du chemin des Prairies Ouest;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est pour le bien de toute la collectivité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud`;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate Morin, Lemieux et Associés pour cheminer le dossier du projet de creusage de fossés sur un secteur du chemin des Prairies Ouest auprès des propriétaires visés qui n'ont pas encore répondu à la demande de la municipalité.

QUE les procédures d'usage dans de telles situations soient enclenchés immédiatement.

À la séance régulière du 2 août dernier, le Conseil municipal a passé un avis de motion qui signifiait que les propriétaires qui n'avaient pas consenti à céder une parcelle de terrain à la municipalité pour une somme nominale d'un dollar se verraient imposer une taxe de secteur afin d'aider à défrayer les frais encourus (expropriation, évaluation, honoraires professionnels, etc...)

RÈGLEMENT NO 178-1999

RÈGLEMENT DÉCRETANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE DE SECTEUR POUR DES TRAVAUX FAITS SUR UN SECTEUR BIEN DÉTERMINÉ DU CHEMIN LES PRAIRIES OUEST.

CONSIDÉRANT QU'un secteur du chemin des Prairies Ouest devient problématique à tous les printemps à la période de dégel;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud doit défrayer des sommes importantes à tous les printemps pour remettre ledit chemin dans une condition sécuritaire et acceptable;

CONSIDÉRANT QUE la détérioration de ce secteur du chemin des Prairies ouest est causé en grande partie par l'absence de fossés de chaque côté du chemin ce qui empêche l'égouttement de l'eau;

CONSIDÉRANT QU'à tous les printemps les employés et l'équipement municipal est monopolisé pendant quelques jours pour remettre le chemin fonctionnel à ses utilisateurs;

CONSIDÉRANT QU'il y a bon nombre d'employés d'usines et autres qui empruntent cette voie de circulation pour vaquer à leurs occupations;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-

du-Sud a rejoint par voie écrite tous les propriétaires concernés de ce secteur et que la très grande majorité est d'accord pour que des travaux d'amélioration soient apportés à ce secteur du chemin des Prairies Ouest;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a fait une proposition d'entente avec les propriétaires concernés et que pour la très grande majorité de ces derniers ont répondu favorablement à cette proposition d'entente;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance du lundi 2 août 1999;

EN CONSEQUENCE,

Il EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE soit ordonné et décrété par règlement de ce Conseil portant le numéro 178-1999 ce qui suit:

PRÉAMBULE

Article 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

TITRE

Article 2

Le présent règlement portera le titre de "Règlement décrétant l'imposition d'une taxe de secteur pour des travaux faits sur un secteur bien déterminé du chemin des Prairies Ouest.

BUT

Article 3

Le présent règlement a pour but de décréter une taxe de secteur à tous les propriétaires concernés qui n'auront pas consenti à céder une parcelle de terrain d'environ dix pieds de chaque côté du chemin à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud pour la somme nominale d'un dollar (1\$) et qui par ce geste de refus obligera la municipalité à défrayer des montants d'argent en honoraires professionnels (avocat, évaluateur, etc...)

DÉTERMINATION DU SECTEUR

Article 4

Le secteur concerné pour le creusage des fossés et l'amélioration de l'état général du chemin des Prairies Ouest concerne les propriétaires dont les noms apparaissent sur la liste qui va être annexée au règlement et touche les deux côtés du chemin.

MODALITE DE PAIEMENT

Article 5

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé sur chacun des comptes

de taxes des propriétaires qui n'auront pas consenti à céder une parcelle de terrain d'environ 10 pieds de chaque côté du chemin à la municipalité pour une somme nominale d'un dollar une taxe spéciale appelée "creusage de fossés sur un secteur du chemin des Prairies Ouest règlement No 178-1999"

Cette taxe spéciale servira à couvrir tous les frais engendrés par les refus desdits propriétaires, c'est-à-dire les frais d'avocats, d'évaluateur et tout autre frais.

MODIFICATION

Article 6

Ce règlement décrétant l'imposition d'une taxe spéciale pour les contrevenants au projet "creusage de fossés sur un secteur de chemin des Prairies Ouest" pourra être changé dans le futur par une simple résolution.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 7

Le présent règlement entrera en vigueur suivant les modalités légales après sa publication.

Ceux qui n'auront pas répondu à la demande de la municipalité se verront imposer une taxe de secteur tel que stipulé dans le règlement No 178-1999.

VARIA

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse des félicitations à l'équipe de baseball "Midget" qui a atteint la finale au championnat provincial tout dernièrement.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse également des félicitations à Marjolaine Raby de Saint-François qui a participé à des épreuves d'athlétisme aux 35e jeux du Québec à Alma au mois d'août dernier.

Concernant le projet de creusage des fossés sur un secteur du chemin des Prairies Ouest, voici la liste de ceux et celles qui ont répondu favorablement à la demande de la municipalité, à savoir de céder une parcelle de terrain de 10 pieds à la municipalité pour une somme nominale d'un dollar.

- 1- M. Auguste Boulet
- 2- M. Louis-Marie Garant
- 3- M. Frédéric Morency
- 4- Mme Julienne Corriveau
- 5- Mme Fabienne Blais et M. Alfred Labonté
- 6- M. Jacques Campagna
- 7- Ferme Campagna inc. (M. Louis-Joseph Campagna)
- 8- M. Mario Allaire
- 9- M. Roland Lapointe
- 10- M. André Martineau
- 11- M. Ghislain Allaire

- 12- M. Réjean Blais
- 13- Mme Sylvie Forgues
- 14- M. Hubert Garant
- 15- M. Jacques Garant

Monsieur le maire fait un rapport sur la réserve en eau potable de la municipalité. La situation de sécheresse que nous vivons présentement est très inquiétante. Saint-François a toujours cru posséder des réserves d'eau inépuisables, mais on s'est aperçu que tel n'était pas le cas. La municipalité va devoir essayer de sensibiliser la population que nous ne devons pas gaspiller l'eau. Elle devra également dans les années à venir, trouver des solutions pour tenter de diminuer la consommation en eau.

Le Conseil municipal a reçu une lettre d'un contribuable. Dans cette dernière, il est mentionné tous les désagréments (bruit surtout) qu'occasionne la proximité de l'usine Produits Métalliques Roy inc. et qu'est ce que la municipalité compte faire. Hors, monsieur le maire explique que la municipalité fait ce que sa réglementation lui permet dans ce dossier. Il ajoute que le projet de desserte va sûrement contribuer à améliorer la situation de tous les résidents avoisinants.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,

ET RÉSOLU QUE la séance soit ajournée.

La séance se termine à vingt et une heure et cinquante-cinq minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-très.



Petites annonces

Agence Enfant Bonheur

Je garderais des enfants chez moi à partir de 18 mois et plus. J'offre également les dîners aux étudiants et je peux les recevoir après l'école. Contactez-moi. Pauline Poitras au 259-7206.

À vendre

Skidoo Formula mx 89. Très propre. Prix : 1250\$
Tél. Soir : 259-2366

Les Jeux de L'Écho

SOLUTIONS

Solutions de la page

Jeu 39

Réponse : 109

Jeu 59

Réponse : Nelligan

O bonsoins



Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

L'ulcère bucal

L'ulcère buccal mineur est fréquent. Très douloureux, il guérit sans traitement après 5 à 14 jours. Il affecte deux fois plus les femmes que les hommes. Dans la plupart des cas, sa cause demeure inconnue.

FACTEURS SUSCEPTIBLES DE CAUSER

L'APPARITION DES ULCÈRES BUCCAUX

-Présence d'agents microbiens

-Hérédité

-Déficiency en fer, vitamine B12, folates et zinc -Traumatisme buccal (brûlure, dentier mal ajusté, morsure ... -Produits chimiques contenus dans certains aliments -Facteurs psychologiques -La prise de certains médicaments -Cycle menstruel

CE QUI PEUT FAVORISER UNE GUÉRISON

PLUS RAPIDE DES ULCÈRES BUCCAUX

- Se gargariser pendant 1 minute plusieurs fois par jour avec une solution saline (préparation: 1 c.à.thé de sel dans 240 ml d'eau tiède)

- Évitez de manger les aliments suivants: épices, vinaigre, chocolat, agrumes, fraises, melon, tomates, noix, aliments très chauds ou abrasifs (chips, pretzels ...)

- Utilisez un protecteur tel que Orabase(md) pour diminuer la douleur reliée à certains irritants; en appliquer quelques minutes avant les repas et au coucher.

- Pour soulager la douleur, l'usage d'un astringent tel que le Zilactin(md) ou un anesthésique local peut s'avérer nécessaire.

CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN SI :

Durée de l'ulcère supérieure à 2 semaines. Grosseur de l'ulcère supérieure à 10 mm. Nombre élevé d'ulcères dans la bouche. Ce problème se répète fréquemment.

Source - Info-Santé

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h

Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE





La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny



Projet

Opérations en mode assisté

En vigueur dès
le 25 octobre 1999

**Efficace,
sûre,
même au
comptoir.**

La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny

Votre seule institution financière

LOCALE

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT
Directeur général